

**M. MACKENZIE** : Il n'y a eu récemment ni murailles nouvelles ni bastions de construits, et tout ce qu'il faut c'est entretenir les vieux travaux.

**M. BLAKE** : J'espère que l'honorable ministre des travaux publics va se lever pour prendre la défense de son département.

**Sir HECTOR LANGEVIN** : Je suis toujours prêt à défendre mon département.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Je sais personnellement que le colonel Hewitt et les autres officiers sont de forts travailleurs, qui ont à faire tout ce qu'ils peuvent exécuter pour remplir les fonctions auxquelles ils ont été préposés.

**Sir JOHN A. MACDONALD** : Il n'y a pas de nouvelles fortifications permanentes. Tout ce qu'il faut c'est entretenir les travaux actuels.

**M. MACKENZIE** : Il n'y a pas eu de nouveaux ouvrages de construits depuis 1846. Le même système pour faire faire les réparations a été suivi depuis plusieurs années.

7. Département du secrétaire d'Etat..... \$43,230.00.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Il y a quelques changements, et il me semble y avoir une addition dans la partie qui relève de l'imprimeur de la reine.

Les autres items paraissent avoir été quelque peu réduits.

**M. CHAPLEAU** : Le changement est dû à la promotion d'un employé qui recevait \$1,100; mais il y a une réduction due à la nomination d'un commis de 3e classe, à \$400.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Quel est le monsieur qui a été promu ?

**M. CHAPLEAU** : M. Mousseau.

**M. MILLS** : Je désire appeler l'attention du secrétaire d'Etat et du ministre des finances sur le coût de ce département. En 1878, le montant demandé, en y comprenant ce que coûtait la police à cheval, était de \$31,990, ou d'environ \$29,000 pour le département. On demande plus de \$43,000 pour 1884.

Le ministre des finances a déclaré publiquement, lorsqu'il était hors du ministère, que la somme dépensée par le gouvernement était d'au moins \$1,000,000 trop élevée. Dans ce département, le nombre des employés a augmenté de vingt-cinq qu'ils étaient en 1878, à trente-neuf en 1884, et il y en a actuellement quarante-deux. C'est là un département où l'ouvrage n'augmente pas très rapidement; excepté pour l'enregistrement des actes, il n'y a pas plus d'ouvrage qu'auparavant.

Dans l'état de malaise où se trouvent actuellement le commerce et l'industrie, avec la perspective d'une grande diminution dans le revenu, alors qu'il y a dans nos villes et dans nos bourgs des milliers de gens sans emploi et qui sont obligés d'aller à l'étranger pour avoir de l'ouvrage qui leur est refusé ici, il est certainement très important que le gouvernement entreprenne d'économiser, et que le parlement voie à ce que des sommes considérables qui ne sont pas nécessaires ne soient pas votées pour le gouvernement civil.

Il est tout à fait évident que pour le coût de l'administration, ce département a augmenté beaucoup plus rapidement que les autres. Je ne dis pas que cela est dû à quelque chose fait par l'honorable monsieur qui est aujourd'hui secrétaire d'Etat, car je vois que le montant demandé l'année dernière était tout aussi considérable que le montant demandé pour l'année suivante.

**M. CHAPLEAU** : Il y a une réduction de \$2,400.

**M. MILLS** : C'est pour l'année prochaine; mais le montant paraît être de \$1,000. Les montants sont \$44,245 pour l'année courante, et \$42,230 pour l'année suivante. Mais je

**Sir JOHN A. MACDONALD**.

reviens encore au point sur lequel j'ai auparavant appelé l'attention de l'honorable monsieur: c'est que le département coûte aujourd'hui environ \$44,000, pendant qu'en 1873 il coûtait \$29,000.

**M. CHAPLEAU** : J'ai dit que la diminution, cette année est de \$2,400. C'est-à-dire \$1,015, et si l'on prend en considération les augmentations autorisées par statut, il y aura une autre diminution de \$1,450, ce qui fait \$2,460 de moins que l'année dernière. Si je continue à ce taux pendant six ans, nous arriverons au chiffre de 1878.

8. Département de l'intérieur..... \$107,034 00

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Dans nos estimations ce crédit est séparé en deux parties différentes, et je crois qu'il vaudra mieux les examiner séparément.

**Sir JOHN A. MACDONALD** : Le sous-ministre est le même; de même que l'arpenteur général. Il y a eu une augmentation de \$50 dans le salaire du premier commis (secrétaire). Dans le salaire d'un premier commis, il y a eu une augmentation de \$75. Puis vient un premier commis additionnel avec un traitement de \$1,800. Il a été amené du département de la justice. Les commis qui viennent ensuite sont les mêmes, avec une légère réduction. Il y a augmentation pour les autres. Je suppose qu'on a nommé quelques nouveaux commis.

Il y a un commis de troisième classe additionnel dans le service géologique. Je pense que les autres sont de simples augmentations autorisées par le statut. Le nouveau commis de deuxième classe doit avoir été promu de la classe inférieure. Puis il y a d'ajouté un commis de troisième classe à \$400.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Il paraît qu'il y a trois ou certainement deux commis additionnels de troisième classe.

**Sir JOHN A. MACDONALD** : Oui, il y a eu une promotion de la troisième à la deuxième classe, et deux commis de troisième classe ont été nommés.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Je remarque que le total n'est que légèrement moins élevé qu'en 1883-84, mais je suppose que le travail actuel du département n'est pas aussi considérable qu'en 1882-83.

**Sir JOHN A. MACDONALD** : L'ouvrage augmente chaque année. Le nombre des arpentages augmente, et nécessairement le nombre des commis augmente aussi, et je crois que l'honorable monsieur admettra qu'il faut un personnel très complet pour le département de l'intérieur, afin de faire faire l'ouvrage avec célérité. On s'est plaint des retards, et bien que beaucoup de ces plaintes ne soient pas fondées, on ne saurait douter que le personnel a été considérablement surchargé d'ouvrage.

**M. MACKENZIE** : Je remarque qu'il y a un commis de première classe pour lequel on ne demande pas de vote cette année. Est-ce qu'il y a quelque commis de parti ?

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Oui; l'honorable monsieur remarquera qu'il y a une substitution. Je remarque qu'un commis qui touchait \$2,250 est parti, et qu'un autre monsieur a pris sa place avec un traitement de \$1,800. Quel est l'homme qui est parti ?

**Sir JOHN A. MACDONALD** : Je l'oublie en ce moment, mais je sais que c'est M. Hall qui l'a remplacé. C'est un employé de mérite, choisi expressément, après des renseignements pris par le sous-ministre de la justice, qui l'a réellement demandé au ministre de la justice pour lui, attendu qu'on avait un grand besoin de lui dans le département.

**M. MILLS** : Il est impossible que la Chambre se forme une idée juste des dépenses du département d'après les faits qui nous sont soumis. L'honorable monsieur aurait dû sou-